



**Procès-verbal de la 2e réunion du Conseil d'établissement de l'école
Sainte-Catherine-de-Sienne, tenue le jeudi 7 janvier 2021 à 18 h 30
sur TEAMS**

Prise des présences et vérification du quorum

Étaient présents :

Arthur, Steeve
Chantal, Nataly
Gouaillier, Clovis
Leferfort, Mikaël
Sternon, Yannick
Widad, Mas

Gaudreau, Anne
Fontaine, Linda
Angiboust, Jennifer
Marien, Jacinthe
Riopel, Danielle
Amélie Legault-St-Amour
Abdelhour Oumansour

Renate Betts et Brigid Glustein étaient présentes à titre de représentantes de la communauté.

Étaient absents :
Inaya Awada

ORDRE DU JOUR

Prise des présences et vérification du quorum

1. Adoption de l'ordre du jour (Adoption)

P/ Jacinthe Marien
A/ Nataly Chantal

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. Lecture et adoption du procès-verbal du 5 novembre 2020 (Adoption)

p.4 Correction de Mme Sternon pour M. Sternon

Mme Betts s'est jointe aux membres du CÉ en tant que représentante de la communauté. Un deuxième parent substitut devra être sollicité.

P/ Yannick Sternon

A/ Clovis Gouaillier

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Formation obligatoire du MEES sur le fonctionnement du CÉ (Information)

Des fiches ont été envoyées par la direction par courriel afin d'en faire la lecture.

4. Sorties éducatives (Approbation)

C.f Document déposé

Les activités parascolaires ne sont pour l'instant pas permises.

Les activités prévues dépendront de l'évolution du contexte de pandémie.

P/ Nataly Chantal

A/ Steeve Arthur

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

5. Résultats de la consultation menée par le groupe de travail sur l'offre en art auprès des élèves et des parents en vue d'une présentation à l'assemblée générale du personnel du 18 janvier (Adoption)

Mme Fontaine présente l'analyse des résultats suite de la consultation des élèves.

Les élèves ont choisi en 1^{er} la musique, ensuite la danse, les arts plastiques et enfin l'art dramatique. Notons que la musique obtient la palme quant au 1^{er} choix et que l'écart entre les arts plastiques et la musique était très faible (2 votes).

M. Arthur présente les résultats du sondage soumis aux parents quant au choix des spécialités. Les parents s'accordent aussi à choisir la musique comme 1^{er} choix et arts plastiques en 2^e choix. L'art dramatique et la danse se sont retrouvés respectivement en 3^e et 4^e position avec un faible écart au niveau des votes.

M. Gouaillier rappelle qu'il est obligatoire de continuer un des deux arts déjà offerts, soit arts plastiques ou art dramatique.

Mme Gaudreau informe l'assemblée qu'il serait préférable de jumeler la musique à un poste en art dramatique, car cela serait plus facile de proposer un poste à 100% dans la mesure où musique et art dramatique s'arriment mieux que musique et art plastique. Il faut aussi penser à la stabilité du personnel et aux coûts reliés à chaque spécialité. Si la musique est offerte à Sainte-Catherine-de-Sienne, des coûts seront à prévoir pour acheter l'équipement et les instruments. Il serait aussi possible d'inclure la danse et les arts plastiques en parascolaire.

M. Sternon exprime que, selon les résultats, les élèves aimeraient avoir danse et arts plastiques et qu'il ne faudrait pas négliger ce souhait. Il serait donc important d'ajouter à la proposition la nécessité d'avoir des activités parascolaires pour combler le désir des élèves de faire de la danse et/ou de l'art plastique.

L'assemblée statue sur l'offre en arts et recommande la musique (60%) et l'art dramatique (40%).

P/ Mikael Leferfort
A/ Widad Mas

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Mme Gaudreau soumettra cette proposition à l'assemblée générale afin que les enseignants statuent sur la proposition.

6. Éducation à la sexualité (Approbation)

C.f document déposé : ateliers d'éducation à la sexualité 2020-2021
16 et 17 mars : 1 atelier de 60 min par groupe

P/ Jacinthe Marien
A/ Nataly Chantal

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7. Projet éducatif de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne (Information)

2 formations auront lieu sur TEAMS ayant pour objectif de diminuer le nombre d'élèves à risque dans la compétence LIRE en lecture et en compréhension de

lecture. La maîtrise de cette compétence rayonne dans toutes les autres matières et est la base de la compréhension globale à l'école.

- a) Le 27 janvier : compréhension commune de ce qu'est un vocabulaire littéraire et enseignement explicite du vocabulaire.
- b) Le 26 février : critères d'évaluation en lien avec la lecture et le passage d'un cycle à l'autre. Avoir des critères et des outils communs comme fonction d'aide pour les élèves vulnérables ainsi que des traces variées pour le jugement professionnel dans cette compétence.

À la fin de l'année, les résultats scolaires seront analysés et comparés afin de savoir si le nombre d'élèves vulnérables (60 à 69%) a en effet diminué et si les moyens mis en place fonctionnent.

8. Plan de lutte contre l'intimidation ou la violence (Information)

Parmi toutes les situations d'intimidation soulevées, une seule s'est avérée être vraiment de l'intimidation (4^e année). Les autres situations étaient des conflits.

2 ateliers par classe seront donnés par Jakob (T.E.S) et Valérie (psychoéducatrice) sur l'intimidation et ses différentes formes.

Des enveloppes ont aussi été prévues pour que les élèves puissent faire part de certaines situations qui les touchent, car c'est parfois plus facile de l'écrire que de le dire.

9. Budget de l'école (Information)

C.f document présenté : rapport sommaire du budget (1^{er} juillet au 30 juin).

1 111 160\$ au total

Contrôle central : 942 941\$ (salaires)

Contrôle local : 168 219\$ (fonds dédiés)

31 156 \$ (fonds 1) disponibles d'ici la fin de l'année scolaire 2020-2021.

M. Arthur se demande ce qu'il en est des dépenses faites en lien avec la COVID (matériel). Mme Gaudreau informe l'assemblée que ces dépenses sont absorbées par le Centre de services scolaire tout comme les absences des membres du personnel en lien avec la COVID.

10. Budgets de fonctionnement du CÉ (Information)

400\$ par année (inscriptions congrès, représentations externes, déplacements, frais de gardiennages, etc.). C'est le CÉ qui gère ce budget et qui décide comment les frais sont alloués.

400\$ par année pour de la formation pour les parents.

11. Consultation du CÉ pour la détermination des critères de sélection d'une direction

C.f Document présenté

1^{er} volet : attentes et besoins du milieu (besoins des élèves, de la communauté, etc.)

M. Sternon propose d'ajouter un point concernant la bienveillance envers les enseignants, car « des enseignants heureux font des élèves heureux ».

De plus, Mme Glustein propose de considérer l'importance du travail en milieu pluriethnique, de la valorisation d'une approche école-communauté-famille ainsi que de promouvoir les actions en lien avec la réussite du projet éducatif.

2^e volet : compétences attendues de la direction par les membres du CÉ et de la communauté

Travailler en concertation avec les partenaires de la communauté (police, CLSC, centres communautaires, etc.)

Connaitre la clientèle scolaire et ses milieux de vie.

Leadership favorisant le développement professionnel du personnel.

Établir des liens avec les autres écoles de quartier.

Être une personne à l'écoute, accessible, disponible et proactive.

12. OPP (Information)

50\$ de budget par année.

Mme Gaudreau informe l'assemblée que c'est un montant qui peut être utilisé, entre autres, pour l'achat de cartes cadeaux pour remercier les parents bénévoles.

Les membres de l'OPP ont fait deux soirées de rangement des livres de la bibliothèque. Mme Gaudreau les en remercie grandement.

L'OPP s'est aussi penchée sur la mise à jour du site internet et M. Sternon présente le nouveau site Internet : <https://ste-catherine-de-sienne.cssdm.gouv.qc.ca/> qui est encore en construction.

M. Arthur propose que le site soit adapté aux personnes non-voyantes.

Les membres de l'assemblée remercient l'OPP pour leur engagement.

13. *Mot du délégué au réseau.*

14. *Varias*

15. *Mot du public.*

16. *Levée de l'assemblée.*

Levée de l'assemblée à 20h55.

